



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

La Ministre déléguée auprès du
Premier ministre, chargée
des Relations avec le Parlement



Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Personne en charge du dossier :
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

Luxembourg, le 27 novembre 2024

SCL : TP - 739 / jls

Objet : Demande de débat de consultation sur des thèmes centraux liés à notre alimentation.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe copie d'une lettre de Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture du 26 novembre 2024, par laquelle elle aimerait demander à la Chambre des Députés de bien vouloir organiser un **débat de consultation sur des thèmes centraux liés à notre alimentation**, conformément à l'article 90 du Règlement de la Chambre des Députés.

Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture voudrait soumettre à l'appréciation de la Conférence des Présidents sa proposition d'organiser ledit débat en mars 2025.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

(s.) Martine Deprez
Ministre



155/24

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés

Luxembourg

Luxembourg, le 26 novembre 2024

Objet : Demande de débat de consultation sur des thèmes centraux liés à notre alimentation

Monsieur le Président,

Dans l'accord de coalition 2023-2028, le Gouvernement réaffirme son engagement « en faveur d'un système alimentaire durable, intelligent, moderne, résilient, diversifié, qui englobe toute la chaîne alimentaire et qui améliore la souveraineté alimentaire ». Par conséquent, le terme « Alimentation » a été ajouté au nom du Ministère, désormais intitulé ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture. L'élaboration d'une politique alimentaire qui adopte une approche intégrée, visant à concilier les attentes et les besoins tant des consommateurs que des producteurs, va donc de soi.

Afin d'offrir un cadre cohérent pour une politique alimentaire nationale, basée sur un large consensus, j'aimerais, dans ma fonction de ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, proposer à la Chambre des Députés de bien vouloir organiser un débat de consultation sur ce sujet.

En effet, un sondage réalisé auprès des consommateurs et producteurs a déjà permis de mettre en évidence leurs priorités principales.

Le débat de consultation s'orientera ainsi autour des sujets suivants :

- Alimentation saine
- Offre en produits régionaux
- Saisonnalité des produits alimentaires
- Sécurité alimentaire
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Equilibre entre prix des produits et revenus des agriculteurs.

Les résultats de ce débat parlementaire permettront au gouvernement de tirer les conclusions nécessaires afin d'élaborer un plan d'action en faveur d'un système alimentaire durable.

Dans ce contexte, je me permets de soumettre à l'appréciation de la Conférence des Présidents, la proposition d'organiser ce débat en mars 2025, afin de pouvoir entamer ce processus participatif.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Ministre de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Viticulture,

Martine HANSEN